

## AVIS PUBLIC

### Propriété sise au 6101, rue des Moissons (lot 6 244 558) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 30 octobre 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme, la hauteur minimale de la bande de terrain exigée pour l'entreposage ou l'étalage de biens liés à l'usage principal (véhicules destinés à la vente ou à la location), en cour avant ou avant secondaire à 0 centimètre au lieu de 75 centimètres tel que prescrit par l'article 103, 3<sup>e</sup> paragraphe du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 15 octobre 2019

(signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

